

## EDITO

Après un premier mandat d'Echevin en 2012, les Namuroises et les Namurois m'ont renouvelé leur confiance lors des dernières élections communales de 2018. A mi-parcours de cette nouvelle législature, il est non seulement naturel mais indispensable de dresser un bilan de mon action au sein de la Ville de Namur, non pas un simple inventaire des résultats atteints mais également une présentation des projets en cours et futurs.

Depuis le début de mon engagement politique au service des citoyens j'ai, de façon constante, cherché à mettre en application plusieurs maîtres-mots garants de l'efficacité de l'action publique : une vision sur les grands projets, une planification systématique sur le moyen et long terme avec coordination et cohérence dans l'exécution, le tout en totale transparence vis-à-vis de nos citoyens.

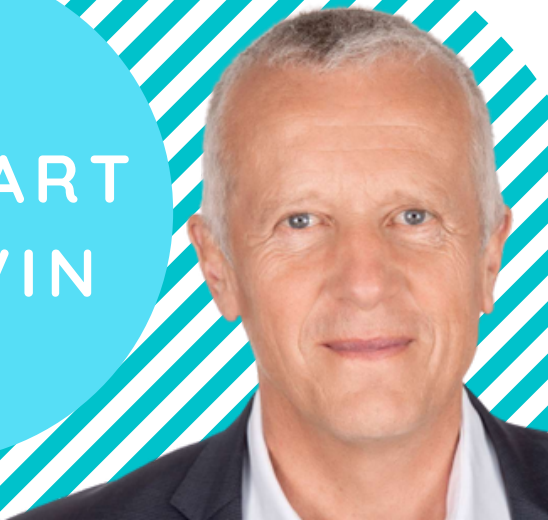
Cette approche proactive n'aurait pu voir le jour sans la collaboration étroite des services de la Ville dont je valorise le travail en

ayant créé entre autres une relation de confiance. Leurs résultats sont déjà au rendez-vous.

C'est avec grand plaisir que je vous communique sous différents volets le bilan de mon action à Namur, avec l'éclairage de mon engagement politique.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

LUC  
GENNART  
ECHEVIN



# FIER D'ÊTRE LIBÉRAL, À NAMUR!



Etre libéral, c'est :

- **gérer les deniers publics** de la manière la plus rationnelle possible, utiliser les moyens dont on dispose dans le souci d'une recherche permanente **d'efficacité et d'efficience**.
- traiter les dossiers **de manière objective** et non idéologique, savoir mettre des priorités pour résoudre des problèmes importants au détriment d'autres qui le sont moins.
- **donner les grandes orientations et faire confiance** à une administration de qualité, lui permettre de travailler de manière autonome en vue de la réalisation des objectifs.
- accepter la **concertation** et promouvoir la meilleure **transparence** possible, savoir travailler avec des élus tant de la majorité que de l'opposition, dans **l'intérêt général**.
- savoir **prendre ses responsabilités** et les assumer lorsque certaines choses dysfonctionnent.
- **savoir prendre des mesures impopulaires** ou à contre-courant dans le souci du bien public, par exemple la promotion de la mobilité douce et le développement des rues piétonnes.
- être **orienté solutions** et promouvoir le développement des technologies nouvelles,
- **offrir des choix** aux citoyens, les responsabiliser en les associant à la construction du modèle namurois.
- **penser à long terme, avoir une vision et s'y tenir**, travailler sans se préoccuper des intérêts électoraux immédiats, accepter d'élaborer des plans dont les fruits seront récoltés par **les générations futures**.



## MR NAMUR, 9 ANNÉES DE PRÉSIDENTE



Elu à la présidence de la section locale namuroise en janvier 2013, bien que n'étant pas issu du sérail politique, je me suis attaché tout d'abord à apaiser des relations internes parfois fort tendues. J'ai entamé un travail de fond notamment par la réintroduction du **débat** entre les membres et les militants et par la mise sur pied de différents **groupes de travail** afin de nous recentrer autour de la doctrine et d'éveiller par ces échanges de nouveaux citoyens aux valeurs libérales. Les traduire en actions concrètes au plan communal afin d'imprimer au mieux **notre empreinte politique** a été un constant challenge. L'élaboration de la liste électorale 2018 a permis également d'attirer de nombreux nouveaux membres. La section locale, comme toute entreprise humaine, a besoin de sang neuf pour se revitaliser. Fier d'avoir pu **transmettre le flambeau à des jeunes**, je reste impliqué dans l'action politique via un nouveau mandat dans la section provinciale en tant que premier vice-président de David Clarinval.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC LE PLAN LED



Lancé en 2018, ce plan vise le passage au LED de l'ensemble des 13.938 luminaires publics existants. Cette amélioration est **efficente** puisqu'elle permet l'économie de la consommation en énergie de près de 40%. C'est également un avantage **environnemental** qui permet la réduction des émissions de CO<sup>2</sup> et de la pollution lumineuse. **Le plan LED est réalisé à 70%** et devrait se clôturer dans le courant de l'année 2022.

## VOIRIES EN LIGNE

Consulter les travaux de voiries en cours et à venir à tout moment, depuis son PC ou son smartphone, c'est maintenant possible et c'est **une première wallonne** ! Il s'agit d'un important travail de **transparence** et d'un **service moderne** d'information aux citoyens digne d'une **smartcity** ! La mise en ligne de ces données permet à chacun de mieux se préparer aux travaux à venir que ce soit dans son quotidien (accès aux habitations, sortie des poubelles,...) ou que ce soit pour prévoir des travaux privés ou encore un déménagement.

<https://www.namur.be/fr/mairie/mobilite/voiries/voirie-en-ligne>



# LE PLAN D'ENTRETIEN DES VOIRIES

Lancé en 2014, ce plan a pour objectif d'échelonner l'entretien et la réparation de toutes nos voiries namuroises sur le long terme, de façon rationnelle et pérenne. Une voirie régulièrement entretenue, que ce soit par enduisage périodique ou par raclage-pose, permet d'éviter sa dégradation nécessitant alors une très coûteuse réparation intégrale. **Seule grande ville wallonne à disposer de cet outil**, Namur enregistre de fructueux résultats tant pour les usagers que pour les finances de la Ville.

## VISION À LONG TERME

En terme de capital, la valeur de nos 1400 voiries communales est estimée à 350 millions €. Les experts internationaux évaluent l'entretien d'un réseau moderne à **1 € par m2 par an**. Son défaut d'entretien régulier provoque non seulement sa dégradation mais coûte au final **3 fois plus cher**. Depuis 2014, des budgets conséquents ont été engagés par le Collège pour entretenir en appliquant le Plan voiries tout ce qui pouvait l'être. Les résultats atteints et les prévisions attendues montrent que, à efforts constants, **plus de 95% du réseau sera entretenu** et le restera en 2029.

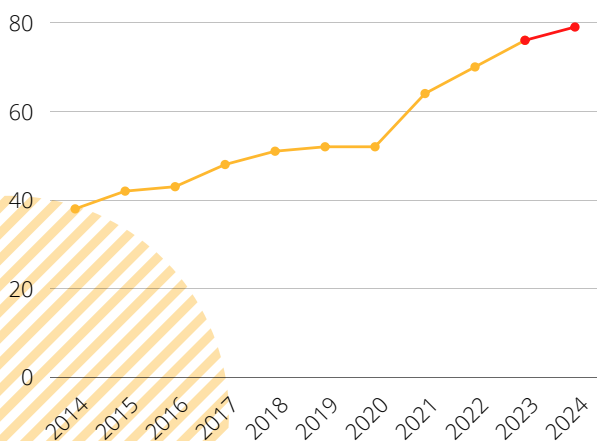


Malheureusement en 2014, 150 voiries étaient dans un tel mauvais état qu'il n'était plus possible de les entretenir avec les budgets reçus et à venir. Afin de répondre malgré tout aux attentes des riverains et des usagers, j'ai demandé aux services de mettre en œuvre une **combinaison de réparations localisées et d'entretien lourd**. Il ne reste plus à ce jour que **59 voiries à refaire**. La réparation de 9 d'entre elles est planifiée dans les trois années qui viennent.

## RÉSULTATS

L'objectif d'un réseau **entretenu à 100 %** pourrait être atteint **lors de la législature suivante**, grâce notamment aux budgets libérés par l'entretien systématique du réseau, source d'économies à long terme, soit redescendre à la norme d'1 € par m2 et par an.

## TAUX DE VOIRIES ENTRETENUES EN %



## FOCUS

### LA REPRISE DES VOIRIES PRIVÉES

Les voiries privées constituent un passif important et sont souvent en mauvais état par défaut d'entretien de leurs propriétaires. Elles ne peuvent être reprises telles quelles dans le domaine public en obligeant la Ville à des travaux coûteux aux frais de tous les contribuables. Ce serait par ailleurs **inéquitable** pour ceux qui ont remis dans le domaine public leurs voiries dans les règles de l'art. Pour tenter d'avancer proactivement dans ce dossier difficile, je propose aux différents propriétaires de réaliser les travaux de remise en état sous la houlette de nos services techniques, dans le cadre concurrentiel des marchés publics à des **prix compétitifs**. A la condition qu'une majorité se prononce favorablement, chaque propriétaire se verra appliquer un règlement-taxe correspondant à sa part étalée sur 15 ans. Cette solution permet de **répondre aux attentes des riverains** en leur offrant l'expertise communale tout en s'assurant du respect de leurs obligations financières. Je compte étendre au maximum cette formule aux différentes voiries privées résiduelles à reprendre.

# INONDATIONS

## Plan de gestion des eaux

Les inondations catastrophiques de juillet 2021 ont posé un défi : notre réseau de collecte des eaux usées et pluviales ne répond plus à ces épisodes climatiques qui seront de moins en moins exceptionnels. La réponse étant **multifactorielle**, j'ai lancé un Plan de gestion des eaux de ruissellement basé sur les bassins et sous-bassins orohydrographiques ainsi que sur les obstacles créés par les infrastructures en impliquant **tous les acteurs régionaux et locaux**. Un cadastre précis de l'égouttage, des goulots d'étranglements, une numérisation permettant une simulation des bassins versants, des bassins d'orages existants ou à créer, ... en feront partie. Un **renforcement conséquent** en personnel d'expertise a été effectué dans les services.

# LE PLAN TROTTOIRS

## Vision, priorités, méthode

Accroître la mobilité douce présuppose entre autres des **trottoirs en bon état et liaisonnés**. Le grand Namur compte 1400 voiries communales bordées ou pas de trottoirs, aussi bien en zone urbaine que rurale, dont l'état, la continuité ou la fréquentation par les usagers est difficile à objectiver. Les moyens d'entretien ou de création étant limités, comment définir les priorités ? J'ai proposé au Collège de donner la priorité absolue à la **sécurité des enfants sur le chemin de l'école**.

Le Plan Trottoirs initial est bâti à partir des trois grandes concentrations scolaires de la périphérie namuroise de Champion, Malonne et Erpent. En concertation avec les usagers, les élèves, les directions d'école, les comités de parents et les services de sécurité, un diagnostic est élaboré. En parallèle, le réseau piéton autour des écoles est analysé en détail et les besoins sont traduits en fiches-projet dans un ordre prioritaire. Le but est d'étendre dans le futur cette méthode aux autres implantations scolaires namuroises et de les relier en **toile d'araignée grandissante** aux sentiers et chemins communaux dont la priorité d'entretien suit la même logique.

# NAMUR, CONFLUENCE DES FUTURS !

Je me suis clairement positionné pour l'extension du piétonnier dès 2018, pendant ma campagne électorale. Dans le processus participatif lancé par la Ville depuis la mise en place de la Zone 20, il est clairement apparu que cette extension répond à un souhait largement majoritaire parmi les citoyens.

J'entends les craintes des commerçants pour leur avenir en centre-ville. Toutefois, ma sensibilité particulière de libéral pour ce secteur socio-professionnel m'amène à les rassurer : ils seront concertés pendant l'entièreté du processus. En outre, toutes les expériences de piétonisation récentes et comparables dans les cœurs de ville de nos régions indiquent que ce passage se traduit, à terme, par une dynamisation de l'activité économique.

Enfin, l'ensemble des grands projets d'infrastructure réalisés ou en cours transforment profondément notre ville : NAMUR est en train de vivre une véritable mutation qui la projette de façon durable dans le futur. Je suis heureux et fier de contribuer à cette vision résolument optimiste et dynamique qui va marquer les générations futures.

# GESTION DYNAMIQUE DES CIMETIÈRES

La Ville de Namur a fait le choix de ne pas créer de nouveaux cimetières ni d'étendre ceux existants en favorisant une gestion dynamique des concessions. Cela a impliqué un immense travail pour relever et cartographier l'ensemble des cimetières. Cette politique qui vise un **traitement égal** de tous les citoyens permet de responsabiliser les proches des défunts dans l'entretien et le maintien ou non des concessions. L'ensemble des données est disponible en ligne : <https://www.namur.be/fr/ma-ville/amenagement-du-territoire/cartographie/cartographie-en-ligne/cimetieres-en-ligne>  
**La verdurisation** de tous nos cimetières a permis leur embellissement et a également un impact positif sur l'environnement et la biodiversité.

